Commission Régionale de l'Arbitrage
Section Administrative

Procès-Verbal N°7

Réunion en visioconférence du 31 janvier 2024

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME - L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX, en tant qu'arbitre central, pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. FFF – LIGUES – DISTRICTS

Courriel du 02/01/2024 du District des Hauts de Seine, suite à la demande de reprise de l'Arbitrage de Mr SAVARIT Rémy ancien Arbitre R3 saison 2019/2020 en Ligue de Nouvelle Aquitaine.
À réception de son courriel justifiant de sa nouvelle adresse en Ligue de Paris Ile de France, la demande de transfert de dossier sera faite auprès de son ancienne Ligue.

Courriel du 10/01/2024 de la Commission Départementale d'Arbitrage du District Parisien, nous faisant part de la décision de M. TABTI Djamel de ne plus officier en Foot diversifié Ligue.
Courriel transmis à la Section désignations.

Courriel du 25/01/2024 du service Arbitrage, nous informant de la saisie d'indisponibilité jusqu'en fin de saison de M. GUILBAUD Giovanni, Arbitre R3.
La Section transmet le courrier à la Commission pour suite à donner.
M.GUILBAUD Giovanni ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs).
La Section transmet une copie de la présente information au Club de THORIGNY F.C.

Courriel du 31/01/2024 de la Ligue de Nouvelle Aquitaine, nous transmettant la fiche Arbitre de M. GIRAUD Romain, Abitre R3.
Pris note transmis à la Section désignations.

2. CLUBS

Courriel du 15/01/2024 du Club de PUTEAUX C.S. MUNICIPAL.
La Section transmet le courriel à la section désignations.

Courriel du 18/01/2024 du club de POISSY F.C. au sujet des défraiements des Arbitres.
La Section informe les Arbitres concernés.

3. ARBITRES

Courriel du 05/02/2024 de M. MELUT Jimmy, Arbitre R2 souhaitant être observé rapidement en prévision d'une longue indisponibilité pour raison médicale.
La Section transmet à la Section observations.

Courriel du 12/01/2024 de M. DKHISSI Hassane, Arbitre R3, transmettant un justificatif suite à une indisponibilité le 20 janvier.
La Section transmet à la Section désignations.

Courriel du 15/03/2024 de Melle GUO Yue, Candidate Féminine, indisponible jusqu'au 15/03/2024 pour raisons scolaires et stage à l'étranger.
La Section transmet le courriel aux Sections désignations et observations.

Courriel du 14/01/2023 de M. QUITUSISA Aristote, Arbitre District 93, ne souhaitant plus arbitrer en Ligue.
La Section accède à sa demande et transmet le courriel à la Section désignations.

Courriel du 18/01/2024 de M. BOUGATTAYA Montassar, Arbitre R2, transmettant un justificatif suite à l'absence au match U20 R2 RUNGIS / DAMMARIE LES LYS.
La Section prend note.

Courriel du 22/01/2024 de M. RIGA Théo, Elite R1, informant qu'il mettra un terme à la fonction d'Arbitre et d'Observateur en fin de saison.
La Section transmet à la Section observations.

Courriel du 24/01/2024 de M. BOUAKKAZ Sofiane, Arbitre R3, informant de son indisponibilité suite a**u décès d'un proche.**
La Section transmet ses condoléances et lui demande de communiquer la date de reprise au service arbitrage.

Courriel du 25/01/2024 de M. GUILBAUD Giovanni, suite à notification du service Arbitrage**.**
La Section transmet à la Commission Régionale pour suite à donner.

Courriel du 26/01/2024 de M. DEMEULE Jeremy, Arbitre District Foot Diversifié, informant de son indisponibilité jusqu'à la fin de saison suite à une grave blessure.
La Section lui souhaite un complet rétablissement et transmet à la section désignations.

Courriel du 29/01/2024 de M. ROBIN Benjamin, Jeune Arbitre de Ligue, transmettant un justificatif suite à l'absence au match C.N.19 PARIS F.C. / BOBIGNY du 28/01/2024**.**
La Section prend note.

4. OBSERVATEURS

Courriel du 8/01/2023 de M. Bastien LALBIE, indisponible le 14/01/2024 en mission F.F.F.
La Section transmet à la Section observations.

5. ARBITRES HONORAIRES

Courrier du 24/01/2024 de M. MARMION Bernard, sollicitant le renouvellement de sa carte d'Arbitre Honoraire.
La Section transmet la demande au Comité Directeur avec avis favorable.

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. CONGÉS SABBATIQUES

Courriel du 2/01/2024 de M. BOURCHICHE Paul, Arbitre R2, sollicitant une demande d'indisponibilité jusqu'en fin de saison pour raisons professionnelles**.**
La Section accède à sa demande.

M. BOURNICHE Paul ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2024 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2024/2025.
La Section transmet une copie de la présente information au Club de BEAUCHAMP LES LAVAL, District de Mayenne.

Courriel du 06/01/2024 de M. PAYET Guillaume, Arbitre R2, mettant fin à sa fonction d'Arbitre. **La Section transmet le courriel aux Sections désignations et observations, et remercie M. PAYET Guillaume pour les services rendus à l'arbitrage Francilien.**

Courriel du 12/01/2024 de M. KOCWTUN Yvan, Jeune Arbitre Régional 2, sollicitant la Commission Régionale pour une année sabbatique pour raisons scolaires.
La Section accède à sa demande et transmet aux Sections désignations et observations.
M .Yvan KOWTUN ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Section avant le 15 mai 2023 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2024/2025.
La Section transmet une copie de la présente information au Club de CONFLANS F.C.

Courriel du 18/01/2024 de M. LANGLOIS Matthew, Jeune Arbitre de Ligue Stagiaire, suite à la filière F.F.F.
La Section transmet au Cadre Technique Régional et à la Section Formation/Promotion.

2. BLESSURES

MME GALLIARDE Agathe
M. BOUALLAK Mourad
M. CESTARI Matthieu
M. EKECIK Farouk
M. FERRAND Nolan
M. HAFID Mouaad
M. HARBONNIER Kevin
M. LUCE William
M. OLIVEIRA Julien
M. VALLEZ Alexandre
M. VINOLO Hugo

Pris note, la Section leur souhaite un prompt rétablissement.